

Interview de Monsieur Mohamed TAHMI, Ministre de la jeunesse et des sports algériens

Invité de la rédaction/Souhila El hachemi - 3 février 2013

Où va le sport algérien ? On ne gagne plus. Nos équipes sont éliminées dès le premier tour des compétitions à l'image du football et de son onze national. Quel commentaire faites-vous sur l'élimination de l'équipe nationale dès le 1^{er} tour de la CAN ?

Tout à fait. Déception totale, déception des algériens parce que l'on attendait au moins un passage au second tour. Je pense qu'il faut tirer les leçons sur le parcours de l'ensemble de nos équipes nationales. Je pense que le diagnostic est fait. Il faut maintenant aller vers un plan d'action, vers des faits, vers une révision de notre stratégie vis-à-vis des sports d'élite tout en passant évidemment par un renforcement de la pratique sportive d'une manière générale qui a vu un déclin ces deux dernières décennies. Le sport n'a pas suivi au niveau de sa pratique l'évolution que l'on attendait de lui malgré les moyens énormes qui ont été mis à sa disposition.

Comment faire renverser la tendance aujourd'hui et s'appuyer sur un football productif de talent au niveau national au lieu de s'appuyer sur la formation notamment française?

Tout à fait. On ne peut avoir une élite au niveau du football si on ne réorganise pas les choses au niveau des différents championnats que ce soit le football ou les autres sports collectifs et individuels. Le sport aujourd'hui n'est plus le spectacle que l'on attend de lui lorsque l'on voit par exemple au niveau de nos championnats de football de 1^{ère} ou de 2^{ème} division ou seul le résultat prime et que la formation n'existe plus. Il n'y a plus de compétitions au niveau des jeunes. On investit énormément sur les résultats donc sur la production des équipes séniors pour ne pas dire dans certains cas des équipes de vétérans. Cela se fait au détriment des jeunes.

C'est là que j'ai parlé de mafia au niveau de la wilaya de Mascara. J'avais posé la question au président d'un club d'une petite commune. J'ai demandé : « Que prend un joueur à l'issue d'une victoire ? » Il m'a parlé de 4000 DA. J'ai aussi demandé : « Et pour vos équipes de jeunes ? » On m'a dit qu'il n'avait pas les moyens. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Au lieu d'investir à ce niveau pour donner aux jeunes l'occasion aux jeunes de se former et d'alimenter les équipes séniors, on fait le contraire.

C'est à ce niveau qu'il faut agir et agir rapidement en respectant le cadre réglementaire qui interdit l'utilisation des fonds publics pour les salaires et les primes parce que ces fonds publics sont destinés à la formation des jeunes.

Tous les ministres qui se sont succédés à la tête de votre département ont parlé de formation et d'écoles spécialisés. Or, jusqu'à présent, il y a quelques expériences qui sont mené par des privés. Es-ce que c'est le rôle des privés, de l'Etat ou une combinaison des deux ?

Depuis quelques années, il y a une politique de formation qui n'a pas encore donné ses fruits. A titre d'exemple, depuis 3 à 4 ans, au niveau du sport scolaire, il y a la création de classe Sport Etude. Aujourd'hui, nous sommes à plus de 800 classes Sports Etudes sur les 48 wilaya. Ce n'est pas du tout suffisant, il faut encore renforcer ce potentiel. Depuis 10 ans, nous avons un lycée sportif avec 3 annexes. Il y a depuis 3 mois, la création de la 1^{ère} école nationale olympique et la saison prochaine nous aurons l'ouverture de 3 nouvelles écoles régionales olympiques.

Je crois qu'il y a une politique qui est menée. Est-elle suffisante ? Je dis qu'il faut la renforcer. Il faut aller vers la possibilité de donner le maximum de chances aux sportifs qui sont au niveau scolaire pour aller vers l'élite à travers toute une organisation. C'est ce qu'il faut faire dans les prochains mois, parce d'ici la prochaine rentrée scolaire, nous aurons la possibilité de prendre en charge totalement les jeunes talents, à peu près pour 800 jeunes sportifs au niveau des centres d'élite.

Si l'on atteint ce chiffre, nous serons sur la bonne voie pour permettre aux jeunes sportifs de talent d'atteindre le haut niveau.

Comment la renforcer, quels moyens, quelles actions prioritaires ?

Il faut d'abord avoir une politique cohérente. Il faut, à travers les fédérations, assurer la détection des jeunes qui normalement s'est déjà faite l'année dernière après les jeux sportifs nationaux. Nous avons la liste des différentes élites. Nous attendons énormément des prochaines fédérations pour que ces athlètes jeunes talents soient inscrits dans des cycles de formation de l'école nationale olympique de Sétif ainsi que des écoles régionales olympique de Batna, Sidi Bel Abbès et Biskra.

Il faudrait que toutes les élites, tous les jeunes talents soit à ce niveau là. Ensuite, il faut multiplier le nombre de classe Sport Etudes avec la création de nouveaux lycées sportifs. Nous réfléchissons avec le ministère de l'éducation pour savoir s'il faut rester sur un seul lycée sportif national ou plusieurs lycées sportifs spécialisés. Une commission travaille sur ce sujet et nous aurons des résultats dans 2 ou 3 mois et nous déterminerons avec le ministère de l'éducation notre politique en matière de sport scolaire et prise en charge du sport d'élite.

Ces lycées sont pour quand ?

Le lycée sportif a 10 ans et cette expérience est très positive. Les annexes ne tournent pas très bien et il faut probablement donner une autonomie et aller probablement à l'avenir dans quelques années à un lycée sportif par wilaya.

Ce qui nous intéresse, c'est le volet pédagogique et à titre d'exemple, le taux de réussite au bac au lycée sportif est entre 72 et 83%, ce qui est largement au dessus de la moyenne nationale, ce qui veut dire que l'on peut concilier le sport de haut niveau et l'enseignement.

Le 2^{ème} sport collectif en Algérie vit ses pires moments. C'est une discipline que vous connaissez bien puisque vous avez été à la tête de la fédération de handball. C'est une discipline qui vit un véritable déclin, un championnat à l'arrêt depuis une année et demi. La situation du handball n'est-elle pas symptomatique de l'absence des pouvoirs publics dans le contrôle et l'orientation des fédérations.

Non, je ne pense pas parce qu'à chaque fois que nous essayons d'intervenir, on nous parle d'autonomie. Nous avons été énormément dérangés par l'intervention de la fédération internationale qui ne connaissait pas le fond du problème. Nous avons réglé le problème à ce moment là et nous pensions que tout allait rentrer dans l'ordre sans nous immiscer dans les affaires internes de la fédération.

Malheureusement, le problème est très complexe et la fédération à ce jour n'a pas été capable de reprendre les choses en main. Nous disons que la fédération a terminé son mandat et nous attendons l'organisation de l'assemblée générale ordinaire suivie 15 jours plus tard de l'assemblée électorale.

Malheureusement, la fédération de handball fait partie de 3 fédérations sur 42 qui n'ont pas encore programmé leurs assemblées générales ordinaires. La convocation de l'assemblée générale n'est pas du ressort des pouvoirs publics. Nous respectons le cadre réglementaire mais nous prendrons les décisions qui s'imposent parce que nous avons déterminé la date des renouvellements. Il n'est pas question de dépasser la date de ces renouvellements parce que nous irons vers le début du mois de mars vers l'élection du nouveau bureau du comité olympique.

Et pour le handball, que se passe-t-il exactement, pourquoi ce déclin ?

Il y a un problème de fonctionnement au niveau de cette fédération. Il y a un conflit à l'intérieur du bureau fédéral, plusieurs suspensions, plusieurs défections, plusieurs démissions, une formule de championnat non acceptée par l'ensemble des clubs. Tous cela a fait que la fédération ne fonctionne plus depuis plus d'une année conformément à la réglementation.

Une fédération, c'est un bureau fédéral et celui-ci n'existe pas. Quand on est intervenu pour remettre de l'ordre, la fédération internationale a été saisie et ce qui est malheureux, c'est que les responsables de la fédération ont demandé à la fédération internationale de suspendre leur fédération.

Donc, il faudrait bien réfléchir à l'avenir à ce que ces situations ne se reproduisent plus par un cadre réglementaire adéquat et que les gens prennent leur responsabilité. On ne peut pas diriger une fédération nationale et demander de l'aide à chaque fois que l'on est dans l'irrégularité.

Les gens ont compris que l'autonomie, c'est faire ce que l'on veut avec l'argent de l'Etat. Ça, c'est inacceptable.

Mais qui doit contrôler qui et comment ?

Pour ce qui est du contrôle, nous avons depuis 2 mois repris nos prérogatives, c'est-à-dire contrôler l'ensemble des fédérations, une vingtaine à ce jour, les plus importantes, et nous irons vers des assemblées générales ordinaires et électives avec des rapports d'inspection du Ministère de la jeunesse et des sports qui sera déterminant : contrôle de la gestion financière, de la manière la plus vigoureuse et contrôle aussi de la gestion des fédérations de manière générale. S'il le faut un rapport sera lu devant l'assemblée générale.

Vous parlez de contrôle et d'orientation, mais pourquoi avoir supprimé les représentants du ministère de la jeunesse et des sports au niveau des fédérations ?

Je pense qu'il faut jouer le jeu véritablement démocratique. Il faut donner à l'assemblée générale son véritable sens, (en l'occurrence) sa souveraineté. C'est le meilleur exemple pour dire aux membres de l'assemblée générale que la gestion d'une discipline est entre leurs mains.

Au lieu de désigner des experts dans les fédérations, (ceux-ci) apporteraient beaucoup s'ils activaient au niveau des clubs et des ligues. C'est à partir de ce moment qu'ils seraient membres de l'assemblée générale. On ne peut pas attendre des élections pour s'impliquer dans la gestion du sport. Nous avons besoin de notre potentiel de dirigeants au niveau des fédérations, des ligues et des clubs.

Vous avez déclaré qu'il existait beaucoup de zones d'ombre au niveau de la notion de contrôle et d'autonomie des institutions sportives en Algérie. Qu'entendez-vous exactement par ces propos ?

Je crois que la loi et le cadre réglementaire sont clairs. Il y a autonomie dans la gestion au niveau de la discipline. Pour ce qui est de la gestion financière, quelque soit les fonds au niveau d'une association non sportive, d'une ligue, d'une fédération, je crois que la rigueur est de mise. On ne peut pas utiliser l'argent quelque soit sa provenance comme on le veut.

Je crois qu'il y a eu une dérive à ce niveau et beaucoup de fédération, association, club, même des associations de jeunesse ont pensé que l'autonomie leur permettait de faire ce qu'il voulait de cet argent. Et c'est là que l'état doit intervenir. Le contrôle est indispensable. Il n'est plus question de redonner une subvention à une association si le bilan n'a pas été présenté et si les comptes n'ont pas été contrôlés.

Il s'agit des deniers de l'Etat, quelque soit leur provenance : fond de wilaya, communal ou national et même l'argent des sponsors. A chaque fois qu'il y a eu des contrôles, les gens se sont plaints d'ingérence politique alors que c'est totalement faux. L'ingérence politique n'a rien à voir avec le contrôle financier et la loi impose aux institutions de faire ce contrôle et celui-ci sera fait de la manière la plus rigoureuse au niveau du secteur de la jeunesse et des sports.

Tout sera contrôlé ?

Tout à fait.

On arrive à la fin d'un cycle olympique où de nombreuses fédérations ont été éclaboussées par des scandales telles que le Judo, les boules, le handball. Quels sont les critères pour prétendre au poste de président de fédération ?

Je pense que le jeu doit être ouvert. Il faut donner la possibilité totale .. C'est pour cela que l'on a pris la décision de ne pas désigner d'expert du ministère de la jeunesse et des sports ni aux niveaux des assemblées générales ni aux niveaux des bureaux fédéraux.

Laisser vraiment le jeu ouvert et redonner à l'assemblée générale son caractère souverain pour pouvoir choisir et c'est à l'assemblée générale d'être responsable devant son futur bureau parce que l'on a remarqué que les assemblées générales n'étaient là que pour juste approuver un bilan qui souvent été lu entre une demi heure et une heure.

Comment relancer les disciplines pourvoyeuses de médailles, telles que le Judo, l'athlétisme, la boxe, le sport féminin. Faut-il un plan marshal pour ces disciplines ?

Ce plan existe déjà. Nous avons un programme ambitieux. Nous avons les moyens de le réaliser. Nous avons besoin d'un partenaire sérieux et sans ce partenaire, il est impossible de réussir.

Ce partenaire, c'est le mouvement associatif. Au niveau du sport national d'élite, c'est toutes les fédérations et nous attendons énormément des prochaines fédérations. Nous espérons que le renouvellement se fera dans les meilleures conditions et que les meilleurs auront la lourde tâche de gérer leur discipline et ils trouveront auprès du ministère tous les moyens nécessaires pour appliquer la politique sportive nationale, je le repère la politique sportive nationale.

Les fédérations doivent s'inscrire dans cette politique nationale. Sans qu'il n'y ait d'ingérence. L'Etat mettra beaucoup de moyen mais pour qu'il y ait des résultats conséquents, ce qui n'a pas été le cas durant les mandats précédents.

La loi sur le sport sera bientôt présentée au parlement ?

Tout à fait. Un comité d'expert a travaillé pendant plusieurs mois. Nous avons réuni l'ensemble du mouvement sportif national, à savoir le comité olympique, les fédérations nationales, la presse sportives, des experts. Nous avons organisé une journée d'étude. Le projet de loi a été enrichi et présenté au conseil du gouvernement et au conseil des ministres qui l'ont approuvé. Il va passer, je l'espère lors de la prochaine session de l'APN et ce sera véritablement un outil important pour la future politique nationale en matière de sport.

A partir de cette loi, il y aura tous les textes d'application qui vont concerner l'organisation du sport d'une manière générale.

Es-ce que cette loi prévoit une nouvelle vision pour le sport national ?

Bien sur, tout à fait. La nouveauté est qu'il y a une partie qui concerne la lutte et la prévention contre la violence qui aujourd'hui constitue un fléau. Il y a aussi la lutte et la prévention contre le dopage qui aujourd'hui nous guette et en 2012, il y a eu plusieurs cas de dopage, ce qui était plus ou moins une rareté chez nous.

Autre volet important, c'est qu'à chaque fois qu'il y a eu un problème, il y avait un vide juridique parce l'on pensait que les affaires relevaient du civil. Aujourd'hui, il y a des dispositions pénales et je pense que nous devons mener une politique et une campagne implacable contre la corruption au niveau du sport.

Quand j'ai parlé de problème profond, aujourd'hui tout le monde sait qu'il y a beaucoup d'arrangement. Si on ne lutte pas contre cette partie de la gestion scabreuse du sport, je pense que l'on n'aura pas les résultats souhaités. Pour cela, la nouvelle loi prévoit toutes les dispositions pénales et le cadre réglementaire pour pouvoir agir de manière efficace, aussi bien au niveau des fédérations, des ligues ou du ministère.

Vous parlez de lutte implacable contre la corruption dans le milieu du sport. Vous comptez en faire votre cheval de bataille.

C'est indispensable si l'on veut véritablement réussir. Si on veut mettre les moyens, il faut réussir et pour réussir il faut aller vers une bonne gouvernance et une bonne gouvernance ne peut se concevoir que si les choses sont claires de la manière la plus transparente.

Les subventions allouées par l'Etat aux clubs amateurs ne doivent en aucun cas être utilisées pour le paiement des entraîneurs ou le recrutement des joueurs. C'est votre déclaration.

C'est la loi qui l'a toujours dit.

Pourtant, ça se fait.

Il faut que ça cesse. Et la nouvelle loi prévoit des dispositions pénales. Donc des dispositions très strictes. Chacun prendra ses responsabilités. Je pense que cet argent est destiné surtout aux jeunes, surtout à la formation.

Au niveau d'une commune, ce que nous attendons du fond communal, c'est que le maximum de jeunes accède à la pratique sportive. De voir uniquement une équipe fanion pratiquer un sport et bénéficier des primes et salaires au détriment d'une plus large massification du sport au niveau de la base de la société.

Vous avez déclaré que l'on ne financera plus n'importe quelle association sportive. Pourquoi ?

Mais bien sur parce que les gens se trompent jusqu'à maintenant. Une association, cela ne veut pas dire budget ou financement. On ne finance que les associations qui ont des projets. Et aujourd'hui, il y a une flopée d'association qui n'existe que pour être financés.

Demain, si on multiplie par deux ou trois les associations, cela veut dire que l'on va diviser les aides allouées à ces associations qui seront totalement inefficaces. Nous devons financer des projets sur la base de contrat-programme au niveau communal ou de la wilaya ou celui du ministère de la jeunesse et des sports.

Autre volet, les jeunes. Pour vous, il y a une feuille de route 2012/2014 axée sur l'écoute et l'orientation. Comment ?

Il y a l'écoute et l'orientation ainsi que d'autres volets importants. C'est une des premières préoccupations du gouvernement puisqu'un conseil interministériel a été organisé au mois d'octobre suivi quelque jour plus tard de la présentation d'une feuille de route adoptée par le conseil du gouvernement.

Cette feuille de route est déjà sur le terrain et sur les 4 premiers mois, de manière sensible, on voit qu'il y a une meilleure fréquentation des infrastructures de jeunes. Il y a une meilleure activité au niveau des associations. Nous avons visité 14 ou 15 wilaya et je crois que notre première évaluation montre une adhésion et c'est ce que l'on recherche.

Nous avons de nombreuses infrastructures de jeunes : maison et auberge de jeune – centres de loisirs scientifiques. Notre objectif est que le mouvement associatif s'organise autour de ces infrastructures et qu'il se développe lui-même. Je crois que ça commence à prendre forme.

Ces infrastructures sont généralement dans leur quasi-totalité dépourvues de moyens.

Pas du tout. Elles disposent de moyens, probablement de moyens suffisants. Ce qui nous manque, nous n'avons pas un encadrement suffisant au niveau de ces infrastructures.

Nous avons beaucoup de maison de jeunes qui viennent d'ouvrir en 2012 et en 2011. Malheureusement, il n'y a pas eu beaucoup de formation en matière de cadre de jeunes et il faut combler ce manque rapidement. Mais je dis et répète que nous comptons énormément sur la société civile et le mouvement associatif qui doit s'organiser autour de ces activités qui sont présentes dans toutes les communes d'Algérie.

Vous relance également la carte de jeune ?

Le projet a été lancé. C'est une priorité du gouvernement de créer un comité interministériel présidé par le secrétaire d'état à la jeunesse qui travaille régulièrement depuis 3 ou 4 mois. Un des objectifs est la mise sur pied de cette carte.

Elle ne pose pas de problème mais avant de l'élaborer, il faut régler tous les problèmes avec les autres ministères. Cette carte de jeune à l'avenir permettra aux jeunes d'accéder à l'ensemble des infrastructures de jeunesse, de pouvoir bénéficier de l'hébergement à des prix très symboliques dans les auberges de jeunesse pour lesquels nous avons une carte nationale très intéressante. Il y aura aussi très probablement une réduction sur les transports publics terrestres.

C'est pour quand exactement puisque cette question est à l'étude au plus haut sommet de l'Etat.

Probablement durant les prochains mois. C'est un projet qui est en cours, qui a bien avancé et il sera probablement débattu dans la prochaine réunion du conseil interministériel.

Nous avons aussi lancé l'idée de créer des plages au niveau de chaque barrage et nous en avons énormément aujourd'hui pour permettre une activité de loisir, une activité aquatique au niveau de ces espaces qui doivent devenir des espaces de vie. Nous avons lancé également des parcours santé au niveau de presque tous les centres urbains. Je pense qu'à travers ces activités, ce plan de la jeunesse réussira durant les 2 prochaines années.

Est-il prévu que cette carte permette d'accéder à des activités culturelles à des prix symboliques, par exemple le cinéma ou le théâtre.

C'est à l'étude avec les différents ministères pour déterminer qui va prendre en charge les implications financières. C'est là où il faut travailler de manière précise pour que cette carte puisse être efficace mais sans causer beaucoup de tord aux autres secteurs.

Elle sera accessible à tous les jeunes. De quel âge à quel âge ?

Elle permettra à tous les jeunes de profiter surtout des infrastructures qui existent et qu'il faut exploiter.